

Procès-Verbal

Assemblée générale annuelle de l'AGEHC UQTR 2025
 Tenue en mode hybride sur Zoom et en présence sur tous les hors campus
 1er octobre 2025 à 10h00

Personnes présentes :

No.	Nom	Code permanent	Hors Campus
1	Jessica Forest	FORJ20519806	Terrebonne
2	Sabrina Odierna	ODIS73557605	Terrebonne
3	Sarah Bourbia	BOUS88610404	Terrebonne
4	Ronaldy Payoute	PAYR75060109	Drummondville
5	Megan Trahan	TRAM03549603	Drummondville
6	Lucaël Normandeau	NORL87050499	Drummondville
7	Gabriel Lapointe	LAPG85020306	Drummondville
8	Philippe Tessier	TESP75100306	Drummondville
9	Francis Lussier	LUSF88020301	Drummondville
10	Benjamin Roy	ROYB90110201	Drummondville
11	Arvyn Bonnefoy	BONA88090302	Drummondville
12	Ély Thomas	THOE76040301	Drummondville
13	Xavier Lavoie	LAVX75010403	Drummondville
14	Valérie Rodier		En ligne
15	Marie-Andrée Kablam	KABK22349108	En ligne
16	Jessica Boudreau	BOUJ29569009	En ligne
17	Sophie Leclerc	LECS72560408	Québec
18	Amélie Casaubon	CASA83560205	Québec
19	Émy Fortier	FORE88550001	Québec
20	Sarah-Jeanne Dorion	DORS92530402	Québec
21	Catherine Côté-Gagnon	COTC74620306	Québec
22	Philippe Charest	CHAP83070301	Québec
23	Meggie Martel	MARM83590103	L'Assomption
24	Megan Boudrias	BOUM83610009	L'Assomption
25	Marie-Lou Rousseau	ROUM68550300	L'Assomption
26	Antony Bélisle	BELA67040303	L'Assomption
27	Brianna Cloutier	CLOB81510404	L'Assomption
28	Sandrine Forté	FORS93600207	L'Assomption

Personnes observatrices :

Ethier, Céline EMPLOYÉE Agente de développement
 Carina Côté, EMPLOYÉE Conseillère administrative
 Mégane Larochelle, Présidente d'assemblée
 Emma Stintzi, Secrétariat d'assemblée

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Ouverture d'assemblée à 10h29

La présidence de l'association, madame Sandrine Forté, souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle leur souhaite une bonne assemblée générale annuelle.

2. Constatation du quorum et nomination des officiers ou officières d'assemblée

Le quorum de l'assemblée étant constitué des gens présents, le quorum est constaté.

Madame Sandrine Forté, présidente de l'association, informe l'assemblée que le conseil d'administration et le conseil exécutif recommandent que madame Mégane Larochelle soit nommée comme présidente d'assemblée. Il est également proposé que Emma Stintzi occupe le secrétariat d'assemblée.

➤ Proposition :

Que Mégane Larochelle soit nommée présidente d'assemblée et que Emma Stintzi soit nommée secrétaire d'assemblée.

Proposé par Anthony Bélisle, appuyé par Mégane Boudrias.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

➤ Proposition :

Que l'ordre du jour présenté soit adopté.

Proposé par Ély Thomas, appuyé par Benjamin Roy.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

La présidence mentionne que les membres inscrits lors de l'assemblée générale ont tous reçu le procès-verbal de l'assemblée qui s'est déroulée le 24 septembre 2024. Le conseil exécutif est confortable à ce qu'une dispense de lecture soit proposée.

➤ Propositions :

Que la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2024 fasse l'objet d'une dispense de lecture et soit adopté.

Proposé par Lucaël Normandeau, appuyé par Philippe Tessier.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport annuel 2024-2025

Sandrine Forté, fait un exposé des grandes lignes du rapport annuel 2024-2025 aux membres présents.

Le rapport annuel sera disponible à l'ensemble des membres sur le site web de l'association.

Jessica Forret du campus de Terrebonne demande s'il y aura bientôt des locaux pour les associations étudiantes sur ce campus. Sandrine Forté répond que des associations étudiantes doivent être créées pour avoir accès à des locaux et que l'AGEHC peut les soutenir pour ce projet.

Sabrina Odienda demande pourquoi certains campus n'ont pas d'association. Sandrine Forté répond que c'est par manque de mobilisation étudiante. Sandrine explique comment fonctionne la création d'une association étudiante à la suite d'une question de Jessica Forret.

6. Affaires financières

a. Lecture des états financiers annuels

Sandrine Forté fait la présentation des éléments financiers de l'association.

Jessica Forret et Jessica Boudreau demandent de clarifier certains points de la facture étudiante. Sandrine Forté clarifie ces points.

Jessica Forret demande où vont les excédents monétaires de l'association. Sandrine explique que c'est une réflexion de l'association actuellement. L'association réfléchit à la création de projets d'envergure, comme la création de logements étudiants. Certains fonds seront aussi utilisés pour le projet d'application mobile.

b. Nomination du vérificateur

La firme comptable FBL est responsable depuis plusieurs années du dossier de l'association. Le conseil d'administration recommande donc de nommer encore une fois la firme comptable FBL comme vérificateur comptable pour l'année financière 2025-2026.

➤ Proposition :

Que la firme comptable FBL soit nommée comme vérificateur comptable de l'AGEHC UQTR pour l'année 2025-2026 et que cette firme réalise la mission de compilation de l'association afin de livrer les états financiers de l'année financière applicable.

Proposée par Amélie Casabon, appuyée par Gabriel Lapointe.

Adopté à l'unanimité.

c. UEQ

Jessica Forret demande des clarifications sur le fond du CAR de l'UEQ. Sandrine Forté clarifie ce point.

7. Mise à jour des règlements généraux

Valérie Rodier, secrétaire générale de l'AGEHC UQTR, présente les changements apportés aux règlements généraux au cours de l'année.

1. Pt 7.3 RG La composition du conseil d'administration a été revue afin de proposer une équité de 2 membres par région, mais introduit une obligation pour Lanaudière de représenter 2 campus différents, ce qui renforce la diversité au sein du CA tout en répondant aux besoins spécifiques de la région de Lanaudière.

Nouvelle composition proposée :

- Présidence
- Secrétariat général
- Vice-présidence aux finances et administration
- Vice-présidence aux affaires sociopolitiques
- Vice-présidence aux relations associatives et services
- 2 membres de la région de Lanaudière
(Les membres doivent provenir de 2 campus différents)
- 2 membres de la région de Montérégie
- 2 membres de la région de Québec
- 2 membres de la région du Centre-du-Québec

Total: 13 membres

Lucaël Normandeau mentionne que la proposition pour le CA n'est pas proportionnelle au nombre de personnes par campus et que le CA devrait refléter cette réalité. Valérie Rodier nomme que cette

proposition permet aux personnes qui ne sont pas sur des associations étudiantes de s'impliquer et que ça permet une meilleure représentation de chaque campus. Sandrine Forté clarifie que l'objectif du CA n'est pas de représenter les associations de programmes, mais tous les membres de l'AGEHC UQTR.

Demande de vote par Lucaël Normandeau. Un vote en ligne a lieu.

Adopté à la majorité.

2. Pt 7.3.1 RG Modification proposée quant à la méthodologie d'élection des administrateurs. Corrige les lacunes de la méthode actuelle en rendant le processus plus inclusif et démocratique. Elle permet à tous les membres motivés, qu'ils soient exécutants ou non à une association régionale, de contribuer activement au CA, tout en renforçant l'engagement et la participation.

Cette proposition est conditionnelle à la première.

Proposée par Emy Fortier, appuyée par Amélie Casabon.

3. Pt 7.4. Fréquence des rencontres du CA modifiée pour passer d'une fois par mois, sauf exception, à 5 ou 6 fois par année, mais inclut une participation obligatoire des administrateurs à siéger sur au moins un comité de l'AGEHC UQTR a également été ajouté afin de favoriser la participation du CA sur les sous-comités de l'Association.

Proposée par Lucaël Normandeau, appuyée par Philippe Tessier.

Demande de vote par Ély Thomas. Un vote en ligne a lieu.

Adoptée à la majorité.

4. Pt 8.18 des règlements généraux spécifie qu'un officier doit obligatoirement être admis dans un programme des campus régionaux de l'UQTR pour la session d'automne lors de l'élection générale. Il est proposé d'ajouter d'être inscrit à la session d'automne ou d'été avec intention ferme de s'inscrire à l'hiver. En cas de changement de situation, le CA pourra intervenir. La proposition d'optimisation vise à rendre les critères d'admissibilité plus inclusifs tout en offrant une marge de manœuvre au CA pour gérer les situations exceptionnelles. Cela permet de concilier rigueur et pragmatisme, tout en assurant la continuité des activités de l'organisation.

Proposée par Lucaël Normandeau, appuyée par Jessica Boudreau.

Adoptée à l'unanimité.

5. Changement de date de l'année financière de l'AGEHC UQTR

Proposition :

Que la date de l'année financière de l'AGEHC UQTR reste du 1er avril au 31 mars pour l'année 2025.

Proposée par Ely Thomas, appuyée par Lucaël Normandeau

Adoptée à l'unanimité.

8. Création d'un conseil des associations.

Puisque la modification de la composition du CA peut apporter son lot d'incertitudes pour les associations qui y étaient représentées, nous proposons la création d'un conseil des associations.

Représentation locale : Le conseil des associations regroupe les représentants des différentes associations ou regroupements étudiants, assurant une voix pour chaque entité.

Coordination : Il facilite la communication et la collaboration entre les associations pour des projets communs.

Propositions : Il peut soumettre des idées, des besoins ou des préoccupations au CA pour qu'elles soient prises en compte dans les décisions stratégiques.

Action terrain : Il est souvent plus proche des membres et des activités locales, permettant une meilleure compréhension des besoins spécifiques.

➤ Proposition :

Que l'AGEHC UQTR accepte la création d'un conseil des associations tel que présenté.

Proposé par Jessica Boudreau, appuyé par Sabrina Odiendra.

Adopté à l'unanimité.

9. Élection du conseil exécutif

L'assemblée générale démarre la section sur les élections de l'exécutif. Les élections ont été réalisées à l'aide d'un scrutin électronique secret à l'hiver dernier.

Élection de la présidence :

Durant la période de mise en candidature, une candidature a été déposée auprès de l'association.

Sandrine Forté, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

Élection pour la Vice-présidence finances et administration :

Durant la période de mise en candidature, trois candidatures ont été déposées auprès de l'association.

Megan Chartier, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

Megan ayant quitté son poste, ce poste de vice-présidence finances et administration est actuellement en ré-élection.

Élection pour la vice-présidence aux activités :

Durant la période de mise en candidature, aucune candidature n'a été déposée auprès de l'association.

Un appel de candidature durant l'été a permis d'élire Amélie Casaubon au poste de Vice-Présidence aux activités

Élection pour le secrétariat général :

Durant la période de mise en candidature, une candidature a été déposée auprès de l'association.

Valérie Rodier, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

Élection pour la Vice-présidence académique :

Durant la période de mise en candidature, une candidature a été déposée auprès de l'association.

Gabrielle Bergeron-Pilote, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

Élection pour la Vice-présidence relations associatives et services :

Durant la période de mise en candidature, deux candidatures ont été déposées auprès de l'association.

Anne-Marie Vallières, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

Élection pour la Vice-présidence aux affaires sociopolitiques :

Durant la période de mise en candidature, une candidature a été déposée auprès de l'association.

Olivier Sirois, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

Olivier ayant quitté son poste, ce poste de vice-présidence finances et administration est actuellement en ré-élection.

Élection pour la Vice-présidence communication :

Durant la période de mise en candidature, deux candidatures ont été déposées auprès de l'association.

Odélie Duquet, sur décompte des voix exprimées, est élue à la majorité.

➤ Proposition :

Que l'AGEHC UQTR accepte la composition du conseil exécutif tel que présenté, modifié.

Proposée par Ély Thomas, appuyée par Amy Fortier.

Adopté à l'unanimité.

Ré-élection pour la Vice-Présidence finances et administration

Les membres ont eu jusqu'au mardi 30 septembre, soit hier soit pour poser leur mise en candidature.

Candidature reçue : Megan Trahan

Les membres sont invités à scanner le code QR dans le PowerPoint pour procéder à l'élection pour le poste de Vice-Présidence finances et administration.

Megan Trahan, sur décompte des voix exprimés, est élue à l'unanimité

Ré-élection pour la Vice-Présidence aux affaires sociopolitiques

Les membres intéressés à postuler sur ce poste sont invités à le faire.

10. Nomination des candidats au CA.

➤ Proposition :

Que l'AGEHC UQTR accepte de reconduire l'élection des administrateurs du CA actuel jusqu'à l'élection annuelle qui a été votée précédemment au point de la mise-à-jour des règlements généraux, soit en avril.

Proposé par Sabrina Odiendra , appuyé par Amy Fortier

Adopté à l'unanimité.

Benjamin Roy demande comment seront publicisées les élections. Valérie Rodier explique que l'hiver dernier, l'Association a eu un record de participation et qu'elle va se concentrer davantage sur les élections du CA considérant le changement de structure.

11. Période de questions

12. Clôture de l'assemblée générale

L'Ordre du jour étant écoulé, la présidence d'assemblée déclare donc l'assemblée terminée.

Clôture de l'assemblée à 12h35

Proposé par Benjamin Roy, appuyé par Jessica Boudreau.

Adopté à l'unanimité.

Mégane Larochelle, Présidente

Emma Stintzi, Secrétaire